



## COMMUNIQUE DES ÉLUS EN CAP NATIONALE B

Monsieur le président,

Le projet de mouvement complémentaire que vous nous présentez, est inacceptable.

C'est tout au plus un ajustement à la marge : 306 propositions d'affectation pour 2 129 demandes.

La situation de la catégorie B est toujours aussi catastrophique avec un solde affiché à l'issue du projet, - 1 995 agents.

Seulement 3 directions affichent un solde positif, 56 départements sont fermés, alors même qu'il y a pléthore de candidats pour les postes restés vacants.

Une fois de plus, la direction générale refuse d'aller au bout du mouvement pour retenir les agents sur les départements les plus déficitaires. La direction limite ainsi le droit à mutation, droit inaliénable défendu par les Organisations Syndicales.

Alors que la DGFIP vit des heures sombres dans un contexte budgétaire plus que contraint, alors que 2 130 suppressions d'emplois sont annoncées pour 2016, le message est clair : non seulement il n'y a aucune volonté de se préoccuper des conditions de vie des agents, mais plus encore, la direction veut à tout prix détruire les règles de gestion.

À l'ouverture du groupe de travail du 21 septembre dernier, après lecture des déclarations liminaires, les délégations Solidaires Finances Publiques, F.O.-DGFIP, CGT Finances Publiques et CFDT Finances Publiques ont décidé de quitter la séance face aux propositions remettant en cause les règles de gestion à la DGFIP.

Ces règles de mutation et de 1<sup>ères</sup> affectations des personnels de catégorie A, B et C ont été négociées, élaborées et décidées lors des nombreux groupes de travail qui ont fait suite à la fusion. Mais alors que l'encre qui a servi à rédiger ces dites règles n'est pas encore sèche, l'administration propose de les remanier en profondeur, de « toucher au socle » malgré les propos rassurants qu'elle a tenu. C'est une véritable parodie de dialogue social à la DGFIP !

Toutes les catégories sont touchées :

- suppression du mouvement complémentaire de mutations A et B.
- remise en cause des RAN existantes. L'administration souhaite dans un premier temps fusionner certaines d'entre elles, limitant ainsi la finesse d'affectation offerte aux agents. Cette évolution nous mènera rapidement à une affectation au département !
- confirmation et élargissement du système des RAN dérogatoires avec un seuil abaissé à 30% de vacances d'emplois sur la RAN.

Cette procédure est intolérable dès lors que la responsabilité de l'insuffisance du recrutement incombe à l'administration.

- obligation pour les contrôleurs en sortie d'école d'exercer leurs fonctions pendant une durée minimale de 3 ans dans le domaine d'activité pour lequel ils auront été formés.

La volonté d'imposer un délai de séjour « métier » se heurte aux réalités du terrain : combien de collègues ALD en sortie d'école ne sont déjà pas positionnés sur des postes correspondant à leur dominante.

- remise en cause de la finesse de l'affectation mission/structure pour la catégorie B avec la diminution des possibilités de choix fonctionnels au niveau national, qui préfigure une affectation ALD à la RAN ou au département.

Nous exigeons l'amélioration de la situation des milliers d'agents de la DGFIP en termes de recrutements, d'affectations, de conditions d'exercice des missions, de conditions de travail, de reconnaissance des qualifications.

Puisque nos secrétaires généraux n'ont toujours pas obtenu d'audience ministérielle, nous réitérons leur demande d'explications sur les orientations et la politique de la DGFIP en matière de gestion des personnels.

Les représentants des personnels de catégorie B de Solidaires Finances Publiques, de FO DGFIP, de la CGT Finances Publiques et de la CFDT Finances Publiques, condamnent avec force les reculs en matière de droit à mutation qui sont proposés dans les fiches de travail pour l'ensemble des agents. Ils exigent de l'administration qu'elle tienne les engagements pris lors du cycle de discussion sur les règles de gestion fusionnées et les fasse vivre.

C'est pourquoi, les élus en CAPN B de Solidaires Finances Publiques, de FO DGFIP, de la CGT Finances Publiques et de la CFDT Finances Publiques ont décidé, en signe de protestation, de boycotter la CAPN de mouvement complémentaire de mutation prévue le 21 octobre 2015.